

CONSEIL MUNICIPAL

Mise en place de l'aide aux réfugiés ukrainiens arrivés dimanche à Saint-Imier

Recueillis par des volontaires partis jeudi dernier, une trentaine de réfugiés ukrainiens sont désormais hébergés par des familles ou dans des appartements mis à disposition par des particuliers. Un compte a été ouvert pour leur venir en aide sur le plan financier. Des dons en nature sont également possibles.

Il y a une quinzaine de jours, la Municipalité de Saint-Imier a lancé un appel à la solidarité de la population pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a été entendu. Confiée à la Maison d'Ici et d'Ailleurs, la coordination de l'opération bat son plein.

Des familles et des bénévoles se sont mis à disposition de La Ferrière jusqu'à Courtelary. La trentaine d'Ukrainiens arrivée dimanche soir à Saint-Imier a dans un premier temps été hébergée à l'Espace Beau-Site. Aujourd'hui, ces femmes et ces enfants sont logés dans le Vallon, que ce soit dans des familles ou des appartements mis à disposition par des particuliers.

Ouverture d'un compte bancaire

Le Conseil municipal remercie chaleureusement MIA pour son engagement ainsi que toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont œuvré et continuent de le faire pour que cet accueil soit possible.

Pour soutenir les réfugiés accueillis chez nous et faire face aux futurs besoins financiers, un compte bancaire a été ouvert à la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary. Il est géré par MIA qui assure tous les contacts avec les familles d'accueil.

Les dons peuvent être versés au nom de l'association sur le compte spécifiquement ouvert pour la circonstance, IBAN: CH20 0624 0575 0781 3368 7, mention «Ukraine». D'ores et déjà un grand merci de votre soutien aux familles d'accueil et à leurs hôtes ukrainiens!

Dons en nature

Il est également possible de faire des dons en nature. Un espace a été aménagé dans les locaux de la Petite Cure, à l'arrière de la cure protestante, Rue de la Cure 1. On peut y déposer des biens alimentaires, des vêtements, chaussures, jouets, etc.

Si MIA a assumé jusqu'ici la coordination des opérations pour les personnes arrivées dimanche dernier, il s'agit désormais de consulter le site www.accueil-ukraine.ch pour toutes les questions en lien avec l'accueil des réfugiés ukrainiens.

Pour les personnes qui souhaiteraient accueillir des gens qui ont fui la guerre, elles sont priées de passer impérativement par le site de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés: www.osar.ch/agir/aide-pour-les-personnes-refugiees-ukrainiennes/familles-daccueil. (cm)

Nonagénaire

Le mardi 22 mars, la conseillère municipale Paula Tanner et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la Route de Tramelan 16 pour

célébrer le 90^{ème} anniversaire de Gisèle Rubin. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Pas de nouvelle augmentation du prix du gaz

Les tarifs du gaz annoncés le 2 février dernier par la Municipalité de Saint-Imier restent d'actualité. Une nouvelle augmentation à court terme n'est pas à craindre.

Comme tous les distributeurs du pays, les Services techniques imériens suivent de près la situation internationale et son impact sur l'approvisionnement en gaz et son prix. La guerre en Ukraine a bien évidemment des conséquences sur l'ensemble des filières énergétiques.

Il convient de mentionner que depuis le début du conflit, les livraisons de gaz russe n'ont pas cessé. Dans le même temps, les livraisons de gaz naturel liquide (GNL) par bateau ont sensiblement augmenté.

Le GNL joue aujourd'hui un rôle essentiel, puisque cette filière permet d'acheter du gaz dans les régions du monde les plus diverses. L'Union européenne, qui cherche à réduire sa dépendance face à la Russie, dispose actuellement d'une quarantaine de terminaux méthaniers grâce auxquels le gaz naturel liquéfié peut être injecté dans le réseau européen.

Située au milieu des réseaux de transport européens, la Suisse se trouve dans une situation favorable qui lui permet de s'approvisionner tant au nord qu'au sud de l'Europe ainsi qu'à l'ouest. Nous avons donc accès tant au gaz européen qu'au GNL du monde entier.

Si l'approvisionnement 2022 est d'ores et déjà couvert, la branche gazière travaille actuellement à compléter ses commandes pour l'hiver prochain. Afin d'être plus efficace, elle a du reste reçu l'autorisation du Conseil fédéral d'agir de concert sans craindre des accusations d'entente cartellaire.

Ainsi, selon les informations reçues le 15 mars dernier de la part du fournisseur des Services techniques de Saint-Imier, les prix annoncés le 2 février dernier avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022, soit avant le début du conflit en Ukraine, sont toujours d'actualité. Une nouvelle augmentation des prix à court terme n'est pour l'heure pas à craindre. (cm)

Baromètre électoral

A cinq jours des élections cantonales et régionales, le baromètre électoral mis en place au niveau du Jura bernois progresse doucement. A Saint-Imier, le taux de participation a timidement franchi la barre des 10%.



Le 27 mars, le peuple bernois est appelé aux urnes pour élire ses représentants au Conseil-exécutif (gouvernement) et au Grand Conseil (législatif). Pour le Jura bernois, il s'agit également de désigner les 24 personnes qui siégeront au Conseil du Jura bernois durant les quatre prochaines années.

Ce mardi 22 mars 2022, sur le coup de midi, le taux de participation à l'échelle du Jura bernois était de 8.59% et à Saint-Imier de 11.79%. Le score a certes sensiblement progressé en une semaine, puisqu'il était de 2.72% respectivement de 3.66% mardi dernier. Mais, on est toujours encore très loin de l'objectif de 42.8% respectivement de 38% fixé par les autorités.

Le Conseil municipal tient une dernière fois à encourager les électrices et électeurs imériens à faire usage de leurs droits et à participer en nombre. Deux moyens s'offrent à elles et à eux: retourner le matériel de vote dûment rempli et la carte de légitimation signée dans l'enveloppe officielle ou se rendre au bureau de vote le vendredi 25 (17h00 à 19h00) ou le dimanche 27 mars (10h00 à 12h00).

Pour suivre l'évolution du baromètre électoral au moment du sprint final: <https://www.barometre-jbb.ch/index.php?commune=32>. (cm)



Les enveloppes de vote peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la Municipalité, Rue Agassiz 4, jusqu'au dimanche à 08h00. Durant les heures d'ouverture de l'administration communale, elles peuvent être glissées dans les urnes scellées situées aux deux entrées principales.

Saint-Imier, le 23 mars 2022